

Adéquation des moyens de production

Questionnaire relative aux mesures à prendre pour garantir l'adéquation des moyens de production conventionnels d'électricité en Belgique, CREG, 06/03/2015

Introduction

Avant de développer certaines questions de manière plus spécifique, certaines remarques d'ordre général doivent être formulées.

1/ Avant de considérer une adaptation majeure du IEM (Internal Energy Market), nous considérons qu'il y aurait lieu de **réaliser une évaluation précise des dysfonctionnements du EOM (Energy Only Market) actuel**. Avant de mettre en œuvre un nouveau mécanisme, il importe de connaître avec précision les causes, la nature précise des défauts du marché et d'envisager de prendre les mesures adéquates pour l'améliorer. Ensuite une analyse approfondie de la nature précise du risque de manque de capacité pourrait conduire à mettre en place un nouveau mécanisme s'il s'avère que le marché actuel est réellement dans l'incapacité de remédier à ces dysfonctionnements en comprenant d'une part les raisons et en mettant en évidence comment le nouveau mécanisme projeté remédierait aux manquements actuels.

Comment peut-on assurer que la mise en place d'un mécanisme visant la capacité ne va pas encore postposer voire compromettre la finalisation de l'IEM, la levée des obstacles à son bon fonctionnement ? La formation d'un signal prix fiable et efficient ne sera-t-elle pas compromise sur la plaque européenne ?

Il convient en outre de :

- quantifier ex ante l'effet sur la facture des consommateurs (industriels et autres) en quantifiant également le coût d'un éventuel délestage et/ou black out ;
- d'apprécier les effets sur le couplage des marchés mis en place pour l'EOM seul, sachant que les zones couplées sont susceptibles de faire choix de mécanismes de type CRM différents (centralisé vs décentralisé par exemple). Par ex. la réserve stratégique est de facto un système centralisé alors que la France fait choix d'un système décentralisé.

2/ Le véritable enjeu n'est pas tant de disposer de capacité, mais bien d'assurer l'adéquation, avec tous des moyens existants, et donc en priorité (càd avec une rémunération privilégiée par ex) le DSM à tous les niveaux de tension et tous les moyens de mise à disposition de flexibilité à tous les niveaux de tension. Par conséquent il nous semblerait plus opportun d'envisager non pas « l'adéquation des moyens de production conventionnels », mais bien plutôt « **l'adéquation du système de manière plus large** ». L'adéquation du système intègre à la fois les moyens de production et l'adaptation de la demande, via entre autre la flexibilité. Les outils à considérer sont par conséquent : le **DSM, le stockage (incl. le gaz-to-power), les interconnexions (pour autant qu'une capacité de production fiable soit encore disponible dans le pays interconnecté), les moyens de production flexibles et tous les outils de gestion intelligente de ces différentes ressources.**

3/ La **finalité d'un nouveau mécanisme visant l'adéquation doit être précisé**, qu'il s'agisse d'une réserve stratégique, d'un CRM ou de l'amélioration de l'EOM. Il importe par ailleurs de ne pas confondre la fin et les moyens (certains moyens étant régulièrement avancés comme une finalité). Ce mécanisme vise-t-il la sécurité d'approvisionnement ? La sécurité d'investissement (en distinguant les capex et opex intensifs) ? Le maintien en activité des outils de production conventionnels existants (cfr déclaration gouvernementale, 'éviter leur mise hors service en veillant à assurer leur rentabilité') ? à attirer de nouveaux investissements ? à garantir l'adéquation du système électrique, par tous les moyens (est-il concevable d'assurer l'adéquation sans envisager de nouvelles capacités ? les 3.500MW de réserve stratégique tels qu'annoncés tiennent-ils compte de tous les moyens d'effacement, de déplacement et de modulation ? sachant qu'ils représentent près de 50% des capacités thermiques actuelles) ? à s'intégrer plus dans le marché européen ou au contraire considérer la Belgique comme une île isolée ? à éviter des pics de prix (argument parfois avancé) ?

Le questionnaire soumis à consultation ne permet pas d'appréhender cette finalité et laisse en effet la porte ouverte à toutes les finalités qu'il convient à tout le moins de hiérarchiser en justifiant la hiérarchie proposée. Pour garantir la fiabilité du cadre, il nous semble essentiel de s'accorder avec précision sur cette finalité.

4/ Enfin, quel que soit le mécanisme qui sera mis en place, **ses conséquences sur le marché de l'énergie doivent être évaluées de manière approfondie**. C'est en effet tout le design de marché qui sera impacté, et donc l'ensemble de ses utilisateurs, en ce compris les producteurs renouvelables et les consommateurs.

Il conviendrait de réaliser une analyse coûts-bénéfices des différentes solutions envisagées, afin de choisir celle susceptible d'impacter le moins la facture du consommateur final.

5/ Parmi les **préoccupations du secteur des RES**, les principales concernent

- **Différence de traitement entre outils** du système, avec des rémunérations sur différents marchés tant pour la production que la consommation. À titre d'illustration, dans le cas où le renouvelable ne percevrait plus de soutien à la production : l'investissement d'une unité classique sera en totalité ou en partie rémunéré par le CRM (sur base de la capacité ferme) alors que l'investissement d'une éolienne sera rémunéré sur l'EOM (puisque'elle ne peut garantir de capacité ferme). Ce qui constitue des sources de rémunération différentes ;
- **Monter un système d'une réelle complexité** qui risque de créer des régimes d'exceptions, qu'il conviendra de traiter en rajoutant une couche de complexité dans le cas où le design et les paramètres du mécanisme ne sont pas correctement calibrés. Le risque est élevé de devoir réadapter le système dans les années à venir et qu'il devienne complètement opaque pour les consommateurs à force de complexité et d'artifices ;
- **Distorsion cross-border**, notamment lorsqu'un tel mécanisme ne tient pas compte des capacités existantes dans les autres Etats Membres ;
- **Le coût global** risque d'augmenter à force de complexification, en raison des surcharges administratives et autres.

Quelques remarques d'ordre général

- À l'échelle européenne, rappelons que le système électrique fait face à une surcapacité (ce qui était encore il y a peu le cas de la Belgique) ;
- Les discussions Européennes concernant l'Union Energétique doivent être prises en compte : plus de marché, suppression des tarifs régulés,... ;
- Le secteur renouvelable demande la transparence, à partir du moment où certaines interventions peuvent être considérées comme des formes de soutien public au conventionnel ;
- Toute modification du design de marché doit intégrer tous les paramètres, dont notamment les mécanismes de support au RES et leur évolution à court et moyen terme ;
- Il y aura lieu de démontrer que la solution retenue minimise le montant de la facture au consommateur final.

Questionnaire

1/ Quel est selon vous la zone géographique pertinente pour réaliser l'analyse du besoin de capacité ?

Idéalement La plaque européenne, à partir du moment où le marché se libéralise, et au strict minimum le Benelux, Allemagne et France ou la zone de formation des prix du marché.

Les capacités nécessaires à l'échelle belge (cfr annonce de la réserve stratégique de 3500MW) doivent impérativement tenir compte des capacités sur la plaque européenne (rappelons que la plaque est globalement en surcapacité), surtout à l'heure de l'Union Energétique. Voir la Belgique de manière isolée serait un très mauvais signal vers le politique. Il y a lieu notamment de tenir compte du timing de réception des grand projets cross-border (Nema, Alegro, etc.).

Dans la pratique, la sécurité d'approvisionnement est restée une compétence des Etats-Membres. Il est essentiel de prendre en compte cet élément également.

3/ Quel est/sera la nature du problème d'adéquation (manque de flexibilité, manque de capacité de base, de pointe,...)

Voir remarque 3 en introduction.

4/ Comment expliquez-vous que les prix sur le marché n'augmentent pas significativement malgré l'annonce du besoin d'une réserve stratégique de 3.500MW pour l'hiver prochain ?

Probablement parce qu'à l'échelle européenne, il n'y a pas de manque de capacité. Ce qui tend à démontrer qu'il y a lieu de considérer l'ensemble de la plaque d'une part, et de ses capacités d'autre part.

6/ Dans quelles mesures les sources d'énergie renouvelable (éolien en particulier) peuvent-elles améliorer la sécurité d'approvisionnement ?

Les énergies renouvelables réduisent la dépendance aux importations (gaz naturel par ex.) et améliorent ainsi la sécurité d'approvisionnement. Les énergies de stock répondent à la sécurité au

même titre que le fossile. Les énergies de flux associées au déplacement de charge ou de production (stockage) intelligent peuvent également compter comme capacité ferme.

Par ailleurs, il convient également de s'assurer qu'elles sont correctement intégrées dans la modélisation du système.

9/ Comment améliorer le design du marché pour qu'il permette de satisfaire les besoins d'adéquation et de flexibilité en les valorisant correctement ?

L'émergence de signaux prix clairs (tarif) devrait favoriser le recours à la flexibilité (demande, offre). Cela pourrait même favoriser l'émergence de nouveaux acteurs tels que des agrégateurs (DSM) et ainsi améliorer encore l'adéquation entre offre et demande.

10/ Un renforcement des signaux de prix sur ces marchés permettrait-il d'atteindre l'objectif ?

Dire qu'il permettrait d'atteindre l'objectif est délicat. Par contre il y contribuera de manière significative. Les modalités pratiques du 'transfert' de ce signal à tous les utilisateurs du système (consommateur et producteur, et tous les intermédiaires) se posent encore.

12/ Des pics de prix sont-ils nécessaires et suffisants pour assurer l'adéquation du point de vue sociétal ?

Des pics de prix ne doivent pas être considérés comme une finalité, mais plutôt comme un moyen pour assurer le développement d'outils et de solutions flexibles et/ou de déplacement. Le marché de l'électricité fonctionne sur le principe de l'offre et de la demande (en fonction de la rareté de la ressource). Si le signal prix fonctionne correctement, il pourra créer des opportunités pour ces outils et solutions, parce que le marché sera plus élastique (un signal de bon fonctionnement). Dans ce cas-là, l'effet des pics de prix sont un passage nécessaire, qu'il convient de ne pas vouloir contrôler. À l'instar de la question 10, il ne peut par contre pas être conclu que cette condition est suffisante.

21/ Quel serait le volume de réserve stratégique à ne pas dépasser ? Pour quelle raison ?

Les besoins en adéquation doivent être établis à partir d'un modèle du système électrique transparent. Ce modèle doit intégrer tous les moyens de production, y compris renouvelable, les moyens de DSM, les moyens de flexibilité de la production, les moyens de stockage et le renforcement des interconnexions (pour autant qu'une capacité de production fiable soit encore disponible dans le pays interconnecté). Il importe de considérer la demande comme un véritable moteur du marché. Il est essentiel que l'adéquation entre demande et offre soit la ligne de conduite de toutes réflexions.

Il doit également intégrer l'ensemble de la plaque CWE, de ses besoins et de ses assets.

Cette modélisation pourra alors déterminer les besoins en production (via réserve stratégique).

22/ Dans quel but un CRM, autre que la réserve stratégique, devrait-il être mis en place en Belgique ?

Si un CRM est mis en place en Belgique, il doit impérativement veiller à assurer l'adéquation, à ne pas créer de distorsion entre outils, à sécuriser les investissements pour permettre la transition

énergétique dont la sortie du nucléaire et rendre le système électrique plus durable (voir points 2, 3 et 4 de l'introduction).

26-27/ Nécessité d'un CRM et timing

Edora ne se prononce ni sur la nécessité d'un CRM, ni sur les manquements du EOM, ni sur le timing. Par contre, si un mécanisme, quel qu'il soit, devait être mis en œuvre rapidement sans avoir pris le temps d'une évaluation complète des dysfonctionnements du marché de l'énergie, il paraît opportun d'envisager un mécanisme 'réversible' qui impacte le moins possible le marché existant, tout en garantissant des signaux d'investissements sur le long terme.

28/ Le problème à résoudre est-il d'ordre conjoncturel ou structurel ? Veuillez le justifier.

La question devrait être posée à l'échelle européenne qui dispose de surcapacité et vise à décarboner son système énergétique alors que le prix du carbone est très faible.

29-31/ type de CRM

Edora ne se prononce pas sur le type de CRM, mais souhaite faire part de quelques observations

- Il s'agit de scinder un marché en deux. Par conséquent le CRM doit idéalement être un marché aux mains des acteurs économiques. Dans le cas contraire une remise en question de la libéralisation doit être envisagée ;
- Le type de CRM doit veiller à ne pas créer de distorsion entre centralisé et décentralisé ; entre outils capex et outils opex intensifs ;
- Le CRM doit permettre la rémunération de la flexibilité des moyens de production et de consommation ;
- Le CRM doit permettre la rémunération du déplacement et de la flexibilité tant de la production que de la consommation ;

32-33/ Collaboration transfrontalière

Il est impératif de veiller à une certaine harmonisation des mécanismes entre états membres. La capacité d'interconnexion doit être prise en compte dans le design du marché, avec ou sans CRM (pour autant qu'une capacité de production fiable soit encore disponible dans le pays interconnecté).

34/ À quels critères de performance les capacités devraient-elles répondre (disponibilité, flexibilité, performances environnementales, coût,...) ?

La rémunération de la flexibilité doit faire partie intégrante du mécanisme, tant pour sa composante production que consommation.

Si une partie de la rémunération d'outils 'polluants' ou à risque sanitaire est assurée par ce nouveau marché, il conviendra de trouver un substitut à l'ETS (dans une perspective moyen terme) voire à d'autres modalités de mise en œuvre du principe de pollueur-payeur. Il importe par conséquent d'intégrer un critère de « performance » environnementale.

37/ Comment voyez-vous l'interaction entre les mécanismes de subsidiation des RES et la participation à un CRM ?

Si les finalités sont distinctes et répondent à deux politiques différentes : décarbonisation du système électrique et sécurité d'approvisionnement, il importe d'assurer la cohérence entre les mesures prises pour chaque politique. Par ailleurs, les RES doivent s'intégrer dans le système électrique et en particulier dans le marché électrique. Tout mécanisme doit y veiller :

- Un CRM doit veiller à rémunérer sans distorsion la grande variété d'outils de production (variables en taille, application, technologie,) ;
- Le soutien au RES doit évoluer de manière à ne pas créer de distorsions entre outils de production tout en permettant leur développement, notamment en vue d'atteindre les objectifs politiques. Le soutien doit être 'market-oriented'

38/ Les capacités de production nouvelles et existantes doivent-elles être traitées de la même façon ?

Il y a lieu de faire une distinction entre outils amortis et non amortis et de favoriser les outils qui répondent le mieux aux finalités visées (flexibilité, performance énergétique,...).

39/ Les capacités d'interconnexion doivent-elles être considérées de la même manière que les capacités de production, d'effacement de la demande et de stockage ?

À priori l'interconnexion est un moyen d'accéder à un asset, il ne remplace ni la production, ni l'effacement, ni la flexibilité. Au-delà de la capacité d'interconnexion, c'est donc aussi la disponibilité de la ressource qui doit être évaluée au niveau CWE.

Aujourd'hui la plupart des acteurs ont déjà intégré une vision supranationale et adaptent leur politique d'investissement (asset) en fonction d'une vision européenne et non plus nationale. Les interconnexions doivent donc faire partie intégrante d'une approche ou d'une analyse des capacités disponibles (pour autant qu'une capacité de production fiable soit encore disponible dans le pays interconnecté).

40/ Que doit rémunérer un CRM : la disponibilité de la capacité, la probabilité de sa présence le moment voulu, une option de fourniture d'énergie à terme ? Veuillez-commenter

Si un système CRM est mis en place, celui-ci doit rémunérer la disponibilité de la capacité. Ce système n'a d'intérêt et n'est utile que s'il accroît ou aide au maintien de capacité complémentaire. Le système repose sur une mutualisation d'une partie des risques que prend l'investisseur. Ce n'est pas un moyen alternatif de soutenir un secteur d'activité.

43/ Quel serait, selon vous, l'impact sur la facture du consommateur final du mécanisme proposé ? Comment le coût devrait-il être répercuté ?

Quel que soit l'impact, le principe de répercussion des coûts doit être transparent. Le système doit être tel que le marché identifie les signaux « prix » de chaque composante et ce afin de rendre le marché plus efficient.

Enfin, quelle que soit le système mis en place il doit veiller, sur base d'une analyse coût-bénéfice à avoir le moindre impact sur la facture du consommateur final.

46/ Avez-vous d'autres idées ou suggestions ?

Dans le cadre de l'évaluation des dysfonctionnements de l'EOM, et de recommandations qui pourraient en découler, des mesures visant l'Utilisation Rationnelle de l'Energie doivent être considérées. Elles ont notamment un rôle à jouer dans le cadre de la gestion de la pénurie en hiver.

De manière identique, le DSM doit être intensément exploité.

Il y a lieu de mettre en œuvre des mesures concrètes visant le développement des moyens intelligents. Et de favoriser l'émergence de nouveau « système » (stockage, agrégateur, ...) qui pourraient favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande.